



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 559 338 A3**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:
12.10.2005 Bulletin 2005/41

(51) Int Cl.7: **A43B 5/04, A43B 23/02**

(43) Date de publication A2:
03.08.2005 Bulletin 2005/31

(21) Numéro de dépôt: **05000866.3**

(22) Date de dépôt: **18.01.2005**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR LV MK YU

(71) Demandeur: **Salomon S.A.**
74370 Metz-Tessy (FR)

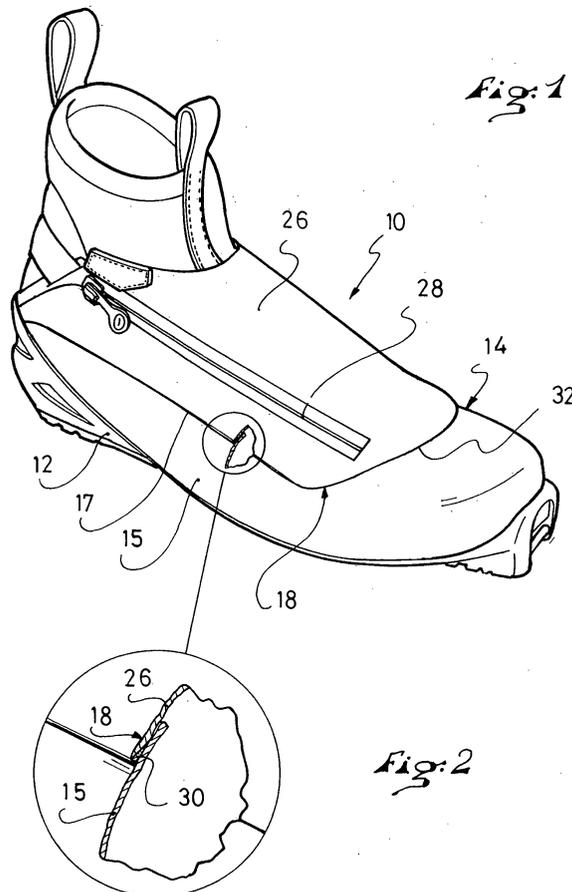
(72) Inventeurs:
• **Donnadieu, Thierry**
74330 Sillingy (FR)
• **Challe, Jean-Michel**
74150 Rumilly (FR)

(30) Priorité: **30.01.2004 FR 0400904**
26.07.2004 FR 0408248

(54) **Chaussure dont la tige comporte au moins une pièce collée**

(57) L'invention propose une chaussure comportant une semelle (12) et une tige (14), caractérisée en ce que la tige (14) comporte au moins deux pièces (14, 26)

qui sont assemblées l'une à l'autre par une zone de collage, l'une de ces pièces pouvant être un rabat de protection ou un système de serrage.



EP 1 559 338 A3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	DE 196 30 603 A (KNEISSL DACHSTEIN SPORTARTIKEL) 5 février 1998 (1998-02-05)	1,3-6	A43B5/04 A43B23/02
Y	* colonne 1, ligne 44 - ligne 47; figure * -----	2,7	
Y	EP 1 310 182 A (SALOMON SA) 14 mai 2003 (2003-05-14) * le document en entier * -----	2,7	
X	DE 433 711 C (FRANZ WAIBEL) 6 septembre 1926 (1926-09-06) * page 2, ligne 14 - ligne 16 * -----	1,3-6	
X	GB 1 000 048 A (DENTON & SON LTD B) 4 août 1965 (1965-08-04) * page 1, ligne 25 - ligne 28 * * page 1, ligne 80 - ligne 86; figures * -----	1,3-6	
X	GB 910 409 A (SVIT NP) 14 novembre 1962 (1962-11-14) * page 1, ligne 30 - ligne 38; figures * -----	1,3-6	
X	EP 0 376 940 A (KAEP A INC) 11 juillet 1990 (1990-07-11) * colonne 6, ligne 44 - ligne 50; figures 9-11 * -----	1,8-11	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7) A43B

Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 27 avril 2005	Examineur Vesin, S
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES**

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.
- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:
- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1-7



La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1,2-7

Chaussure comprenant un rabat de protection assemblé à la tige par collage

2. revendications: 8-22

Chaussure comportant un système de serrage assemblée à la tige par collage

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 05 00 0866

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

27-04-2005

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 19630603	A	05-02-1998	DE 19630603 A1	05-02-1998
EP 1310182	A	14-05-2003	FR 2832036 A1 EP 1310182 A1	16-05-2003 14-05-2003
DE 433711	C	06-09-1926	AUCUN	
GB 1000048	A	04-08-1965	AUCUN	
GB 910409	A	14-11-1962	CH 379961 A	15-07-1964
EP 0376940	A	11-07-1990	US 4899466 A DE 3751065 D1 DE 3751065 T2 DK 311988 A EP 0376940 A1 GB 2225209 A ,B HK 94095 A JP 8011082 B JP 2500489 T KR 9515018 B1 NO 882526 A AT 118311 T AU 614729 B2 AU 8159787 A CA 1337014 C CN 1030866 A DE 8790109 U1 JP 2606794 B2 JP 7313208 A MX 173595 B WO 8900387 A1 US 5189818 A US 5214863 A CN 87106862 A	13-02-1990 23-03-1995 10-08-1995 14-07-1988 11-07-1990 30-05-1990 23-06-1995 07-02-1996 22-02-1990 21-12-1995 08-08-1988 15-03-1995 12-09-1991 13-02-1989 19-09-1995 08-02-1989 17-08-1989 07-05-1997 05-12-1995 16-03-1994 26-01-1989 02-03-1993 01-06-1993 01-06-1988

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82